



UNION DES NUTRITHÉRAPEUTES  
FRANCOPHONES

Assemblée Générale

18 mars 2018

# UDNF – AG ordinaire 2018

- Approbation du PV de l'AG ordinaire 18/06/2017
- Rapport du Secrétaire sur exercice écoulé
- Rapport du Président sur exercice écoulé
- Présentation et approbation des comptes au 31.12.2017
- Présentation du budget 2018
- Exclusion d'un membre effectif
- Nomination ou révocation d'un administrateur
- Divers

## Rappel sur l'AG, les membres, les obligations,...

- **Membre effectif** = chacun de vous qui répondez aux critères pour devenir membre de l'asbl
- jouit des droits accordés aux membres par la loi et les statuts
  - 1) visibilité ...etc
  - 2) participe et vote à l'AG
- doit respecter les obligations
  - 1) payer cotisation annuelle sous peine de suspension temporaire
  - 2) si infraction à la loi ou aux statuts, le CA peut proposer à l'AG de statuer sur l'exclusion du membre concerné

## Rappel sur l'AG, les membres, les obligations,...

- L'**Assemblée Générale** se compose de tous les membres effectifs
- Obligation légale qu'elle se tienne 1x/an avec la majorité des membres présents ou représentés
- La **participation à l'AG est donc inhérente au fait d'être membre effectif de l'Asbl**, elle permet à chaque membre de prendre part active dans l'asbl. Par ex.: pour modifications des statuts, des buts ASBL,...
- **Un membre effectif ne peut représenter qu'un seul autre membre effectif en ayant reçu mandat écrit**

# Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 Juin 2017



## **Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire**

tenue le 19/06/17 à 14h00

Château de l'Horloge, rue Bomel 154 à 5000 Namur

### **Présents**

Le quorum de présence des 2/3 des membres présents ou représentés est atteint.  
L'assemblée peut donc délibérer valablement.

Une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire figure en annexe du présent procès-verbal.

### **Ordre du jour**

1. Approbation du PV de l'AG ordinaire du 19 mars 2016
2. Rapport du Président sur l'exercice écoulé
3. Rapport du secrétaire sur l'exercice écoulé
4. Présentation et approbation des comptes au 31.12.2016
5. Présentation du budget 2017
6. Exclusion d'un membre effectif
7. Nomination ou révocation d'un administrateur
8. Divers

# Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 juin 2017



## Résolutions

### 1. Approbation du PV de l'AG du 19 mars 2016

Le PV est lu. L'assemblée approuve le PV à l'unanimité.

### 2. Rapport du Président sur l'exercice écoulé

L'ASBL a trouvé ses marques, le nombre de membres est satisfaisant pour une première année.

L'ASBL a organisé trois conférences de présentation de la nutrithérapie auprès du grand public. Elles se sont déroulées respectivement à Bruxelles, Namur et Liège. Namur et Liège ont rencontré un certain intérêt (plus important à Liège). A Bruxelles, la participation du grand public a été décevante.

Les conférences grand public constituent un moyen pour les nutrithérapeutes qui démarrent de se faire connaître. Le prix d'entrée est démocratique.

De nombreuses informations au sujet de la nutrithérapie et de son approche sont délivrées aux participants favorisant ainsi une prise de conscience de leur part.

Afin que l'objectif de ces conférences puissent se poursuivre de façon optimale et efficace, il est rappelé que l'ASBL a besoin que chaque membre effectif participe à la réalisation des objectifs fixés et qu'il s'investisse à son niveau pour augmenter la visibilité. L'implication personnelle de chacun permettra par ailleurs d'avancer sur les différents dossiers.

## Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 juin 2017



Certains membres ont exprimé le souhait que les nutrithérapeutes présents lors des prochaines conférences soient davantage présentés, notamment avant le début de la conférence. De même, un espace formel ainsi qu'un minimum de publicité pourraient leur être dédiés. En effet, même si de bons contacts se sont déroulés, ces derniers ne se sont pas concrétisés.

Le message est entendu et pris en compte. Il est néanmoins précisé, s'agissant de la publicité, que l'aspect commercial ne doit pas l'emporter. Il est en effet plus judicieux d'effectuer la publicité après la conférence lorsque les participants ont une idée plus concrète de la nutrithérapie. Au départ, les gens se montrent en effet sceptiques ou critiques.

Il est également rappelé qu'une visibilité des nutrithérapeutes existe via le site de l'UDNF et qu'un renvoi à la liste de ces derniers est effectué lors de chaque conférence. A cet égard, il est demandé à chaque membre de référencer l'UDNF sur leur site personnel.

D'autres membres souhaitent que les conférences soient organisées à d'autres endroits (exemple : Mons – Tournai).

Il conviendra enfin de s'assurer, pour les futures conférences, de la présence de professionnels de la santé qui auront ainsi la possibilité de découvrir la nutrithérapie et de proposer, en connaissance de cause, des emplois.

# Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 juin 2017

Les membres sont à cet égard invités à communiquer des noms de professionnels à inviter.

Pour conclure, il est rappelé que la participation à l'Assemblée Générale est inhérente au fait d'être membre effectif de l'ASBL. Elle se tient 1x/an et requiert la majorité des membres présents ou représentés. Elle permet à chaque membre de prendre part activement dans l'ASBL.

S'agissant des procurations, il est rappelé qu'un membre effectif présent ne peut représenter qu'un seul autre membre effectif à condition d'avoir reçu un mandat écrit à cet effet.

## **3. Rapport du secrétaire sur l'exercice écoulé**

L'exercice écoulé, qui comptait 9 mois (23.03.2016 au 31.12.2016), a principalement vu la mise en place opérationnelle de l'ASBL.

- Création : dépôt des statuts
- Site internet
- Page Facebook

44 membres ont rejoint l'UDNF au cours de 2016.

Le 19 octobre 2016, une première rencontre entre les Membres de l'UDNF a été organisée permettant à chacun de faire connaissance et de s'informer sur le fonctionnement et les missions de l'ASBL.





# Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 juin 2017




## 4. Présentation et approbation des comptes au 31.12.2016

La trésorière a présenté les comptes 2016 qui ont été approuvés à l'unanimité.

### Mouvements positifs

Cotisations  **2.712,50 €**

### Mouvements négatifs

 **1.581,20 €**

Téléphonie	84,70 €
Administratif (actes)	132,74 €
Site internet	1.059,02 €
Location salle	45,00 €
Frais organisation meeting 19/10	259,74 €
<b>Solde</b>	<b>1.131,30 €</b>

# Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 juin 2017

## 5. Présentation du budget 2017

La trésorière a présenté le budget 2017.

- Les entrées :
  - Solde positif de l'année 2016 : 1131,30€
  - Cotisations 2017 payées et dues : 7707,81€
  - Conférences grand public : 207€
  
- Les dépenses :
  - Téléphonie : 145€
  - Publicité (Rollups/agenda) 575€

A ce jour, la balance est positive de 8.326€. Sans provision de nouveaux membres.

L'assemblée a délibéré de l'affectation du budget pour mener à bien les missions de l'ASBL. Il en ressort une utilisation en bon père de famille pour:

- Le développement continue du site internet: espace intranet, poursuite du développement sur la France, page interactive espace plaintes tant externes qu'internes (respect de la Charte, formation continue non poursuivie, formation inadéquate...). Cet espace permet de mettre en place un système de sanction conformément aux modalités prévues par les Statuts et la Charte et s'avèrera important pour la crédibilité de la discipline.
- La réalisation d'un folder triptique de présentation de l'UDNF (avec espace libre pour cachet du nutrithérapeute ou encoches pour carte de visite.



# Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 juin 2017



- Organisation de conférences grand public
- Participation de l'UDNF à des salons bio, bien-être,...Les membres sont invités à communiquer à la commission ad hoc (cfr supra) tout renseignement qu'ils disposeraient sur les salons.
- Etre sponsor d'un événement sportif ou autre
- Publicité ciblée de l'UDNF dans des magazines « bio » couplée à un article en lien avec la nutrithérapie (tout membre peut proposer la rédaction d'un article relatif à thème qu'il affectionne plus particulièrement).
- Formation continue avec des orateurs externes.

Compte rendu des 3 conférences – grand public organisées à Namur, Uccle et Liège :

- Total de participants : 260
  - Namur : 76
  - Bruxelles : 60
  - Liège : 124
- Résultat net : 207 €

# Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 juin 2017



## 6. Exclusion d'un membre effectif

Néant

## 7. Nomination ou révocation d'un administrateur

Néant

## 8. Divers

- **Date de l'AG 2018** : 18 mars 2018 + Formation continue. Les membres sont invités à communiquer des thèmes.
- **Mise en place de COMMISSIONS sur des thèmes particuliers** avec participation active des membres de l'UDNF qui ont une affinité particulière avec le thème de la commission
  - ⇒ L'objectif de ces commissions sera de faire une veille des publications intéressantes, sérieuses et utiles sur le thème (étude, livres, site internet,...) permettant la création d'une "bibliothèque" de référence pour les membres
  - ⇒ Informer via le forum intranet en cas de nouveau produit intéressant en lien avec cette commission
  - ⇒ Elaborer des protocoles types (quelles priorités le nutrithérapeute doit-il avoir....)
  - ⇒ Participer à la rédaction de Newsletter sur le thème suivi pour en informer plus globalement le reste des membres

# Approbation du PV de l'AG ordinaire du 18 juin 2017

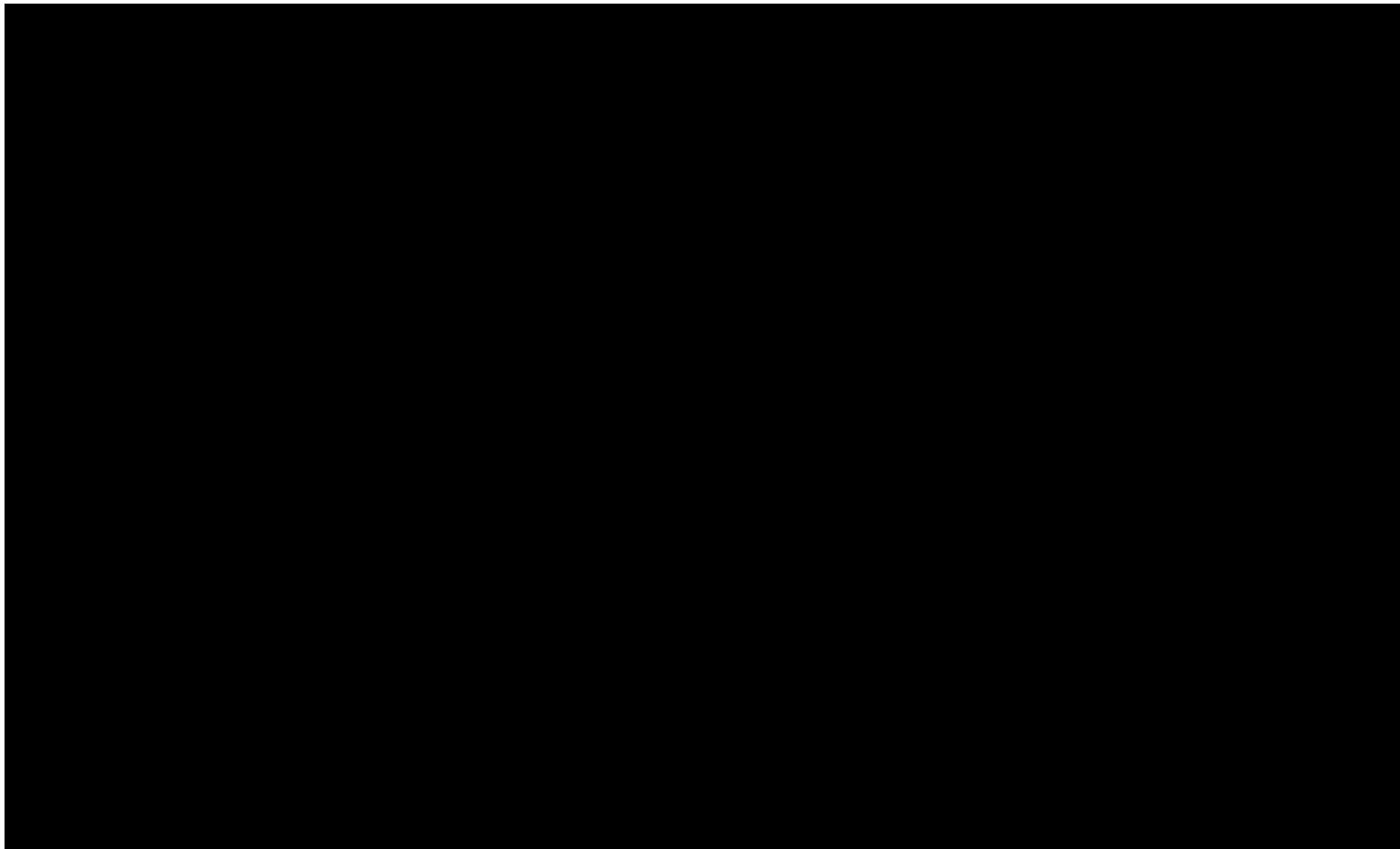


- **Le Conseil d'Administration travaille sur les points suivants :**
  - Information aux mutuelles pour remboursement de la consultation
  - Informer les membres des formations Labos
  - Organiser une soirée multi-labos de présentation de produits-phares
  - Faciliter l'obtention d'une RC professionnelle pour les membres UDNF

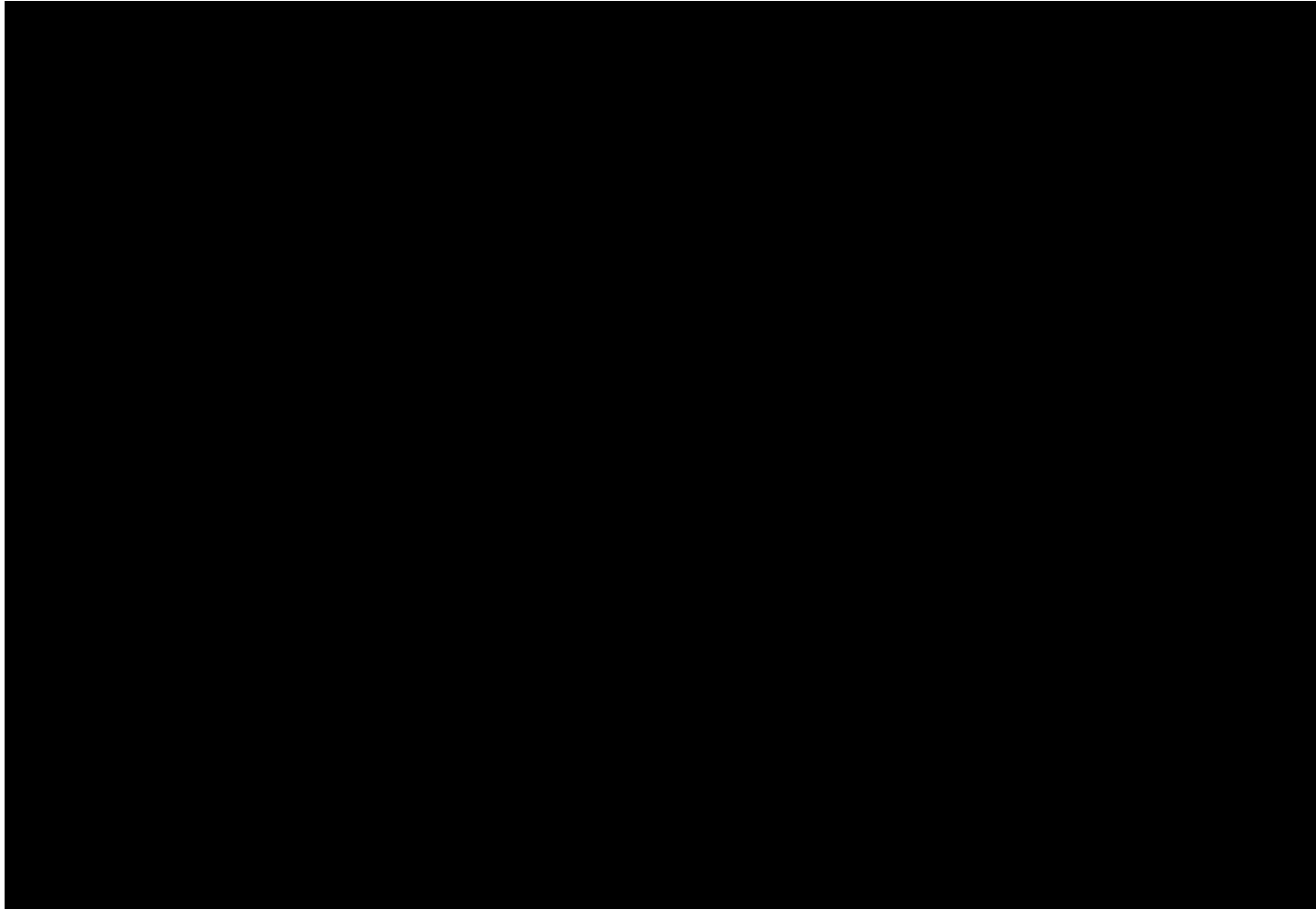
## Rapport du secrétaire sur l'exercice écoulé

- Au terme de l'année : 61 nutrithérapeutes membres (5 NP)
- Année de visibilité :
  - Roll up
  - 3 Conférences grand public (Namur – Bruxelles – Liège)
  - Publicités : Agenda Plus (Payante) et Bio Tempo (Gratuite)
  - Flyers
  - Vidéos promotionnelles
    - la nutrithérapie et UDNF
    - Prévention Santé
    - Nutrithérapeute <> Diététicien
    - Préparation de vidéos de témoignages (diffusées en 2018)

## Témoignages – Patients

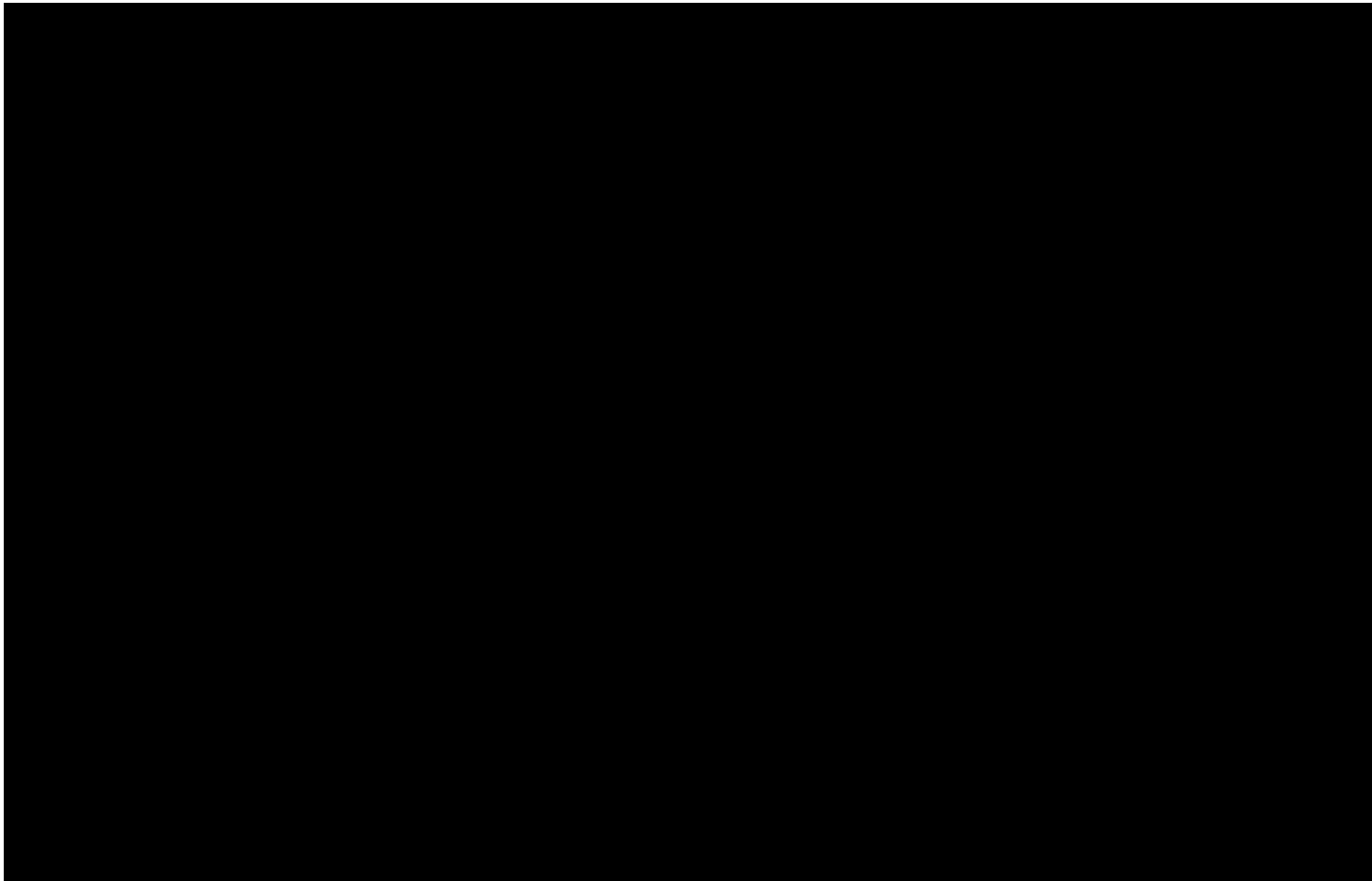


## Témoignages – Patients

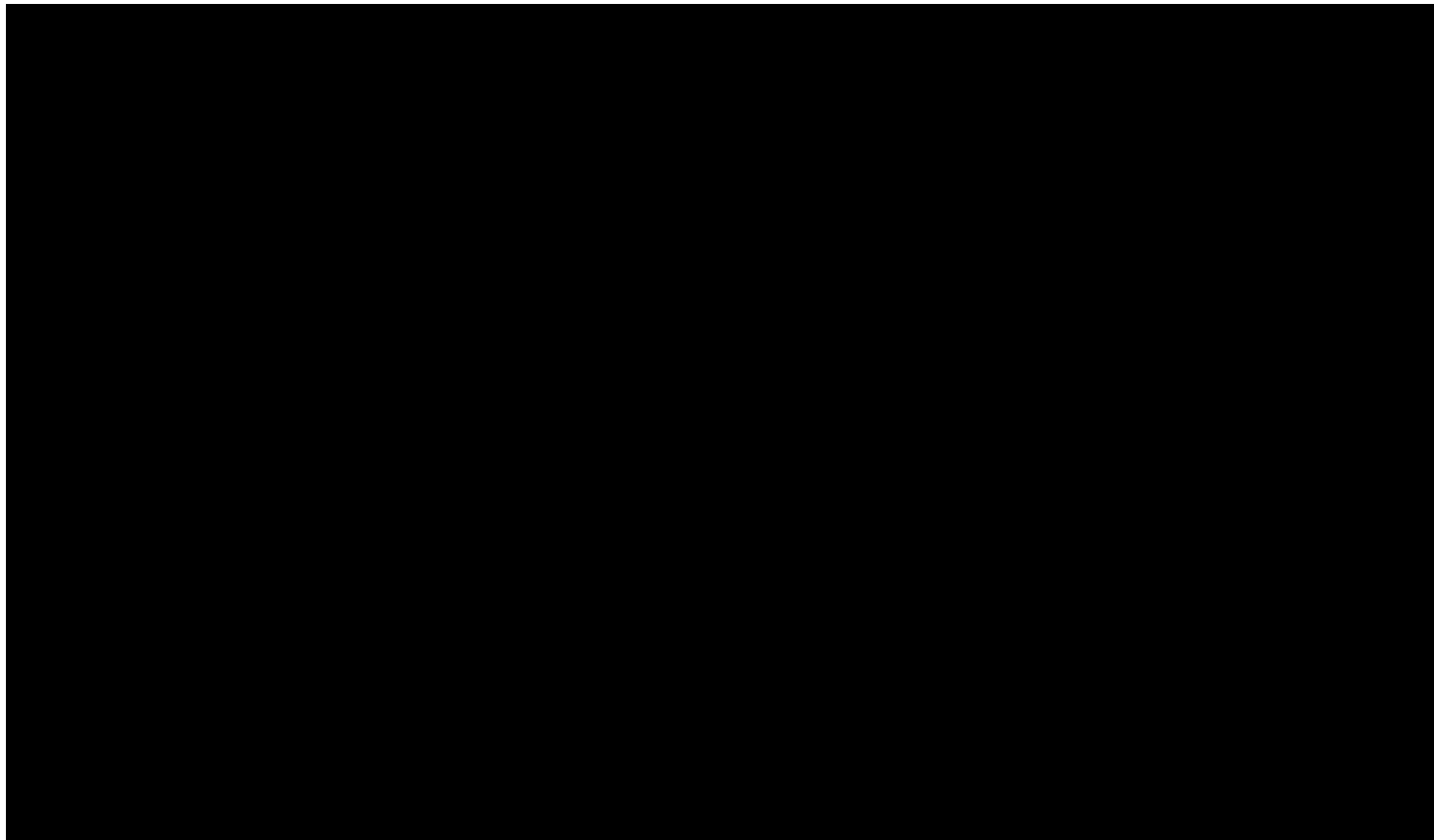




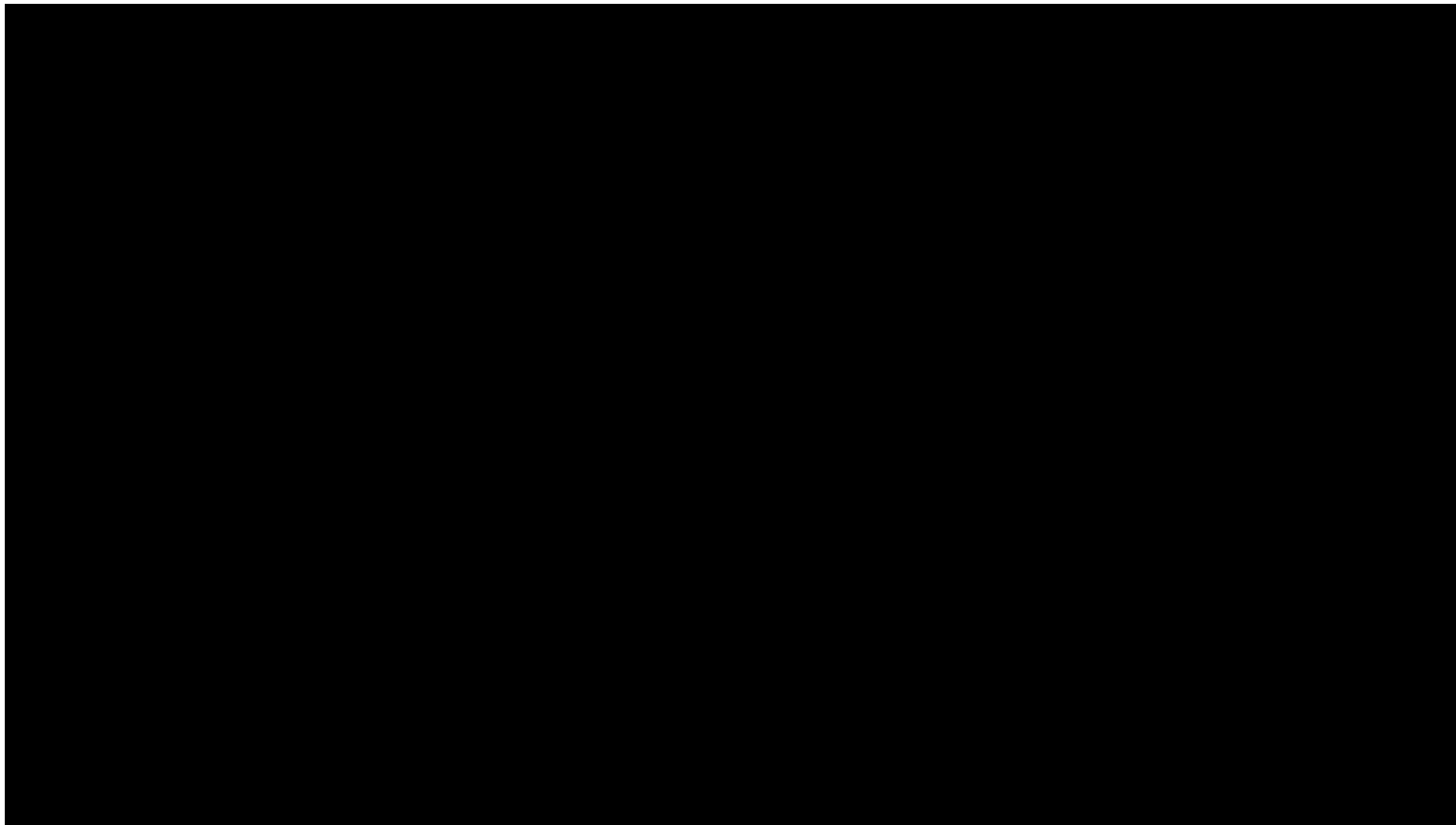
## Témoignages – Patients



## Témoignages – Patients



## Témoignages – Patients



## Témoignages – Patients



## Témoignages patients

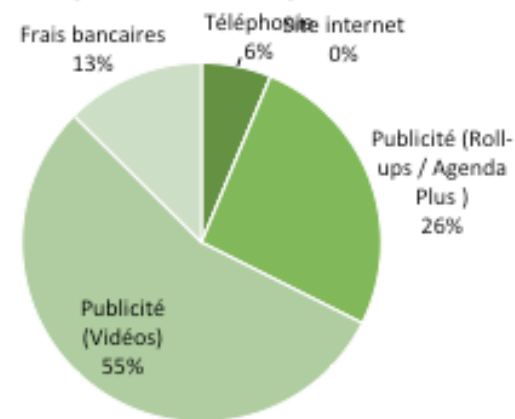


# Rapport du président sur l'exercice écoulé

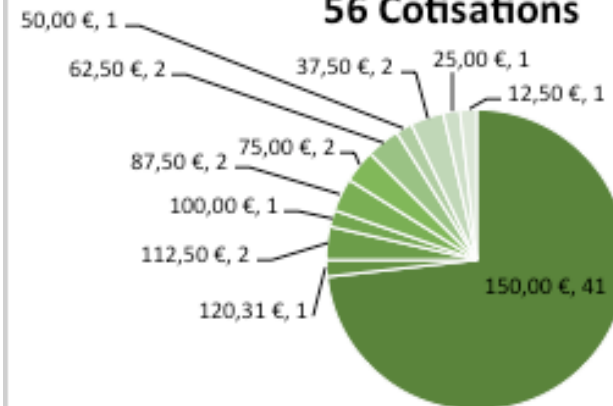
# Présentation & approbation des comptes 31.12.2017

<b>Mouvements positifs</b>	<b>9.524,11 €</b>
Solde 31.12.2016	1.131,30 €
Cotisations 2017 payées	7.132,81 €
Conférences UDNF - Avril/Mai	1.260,00 €
<b>Mouvements négatifs</b>	<b>3.291,81 €</b>
Frais Conférences avril/mai (salles + frais)	1.093,17 €
Téléphonie	138,00 €
Site internet	/
Publicité (Roll-ups / Agenda Plus)	574,75 €
Publicité (Vidéos)	1.210,00 €
Frais bancaires	275,89 €
<b>Solde</b>	<b>6.232,30 €</b>

## Répartition dépenses



## Répartition des cotisations 56 Cotisations



## Présentation budget 2018

<b>Mouvements positifs</b>	16.132,00 €	
Solde 31.12.2017	6.232,00 €	
Cotisations 2018 payées	4.200,00 €	} 61 membres
Cotisations 2018 dues	5.700,00 €	
Autres		
<b>Mouvements négatifs</b>	3.113,61 €	
Téléphonie	145,20 €	
Site internet	/	
Publicité (Générale)	0,00 €	
Publicité (Flyers)	185,41 €	
Publicité (Vidéos)	2.783,00 €	
Frais Papeterie	30,30 €	
Frais Bpost	222,00 €	
Frais Bancaires		
<b>Solde</b>	<b>13.018,39 €</b>	



# Présentation budget 2018

- Possibles affectations des rentrées ?

=> QUELLES SONT NOS PRIORITES ?

- Site internet : poursuite du développement sur France + Multi-adresses + Intranet + Espace plaintes
- Flyers
- Publicité
- Formation continuée
  - Extérieure
  - Commissions thématiques (protocole, revue,...)
- ...

## Exclusion d'un membre effectif

- Néant

## Nomination ou révocation d'un administrateur

- Néant

## Divers

- Détermination de la **date de l'AG 2019**
- **Visibilité Mutualités**
- **Projet de formation continuée**
- **Futurs développements des commissions thématiques**
- Mise au point sur la **Réforme des soins de santé - article 78**